

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Sylvain Brazeau	1.1 Maire	36 534	18 267	8 497	1 289
Josée Grenier	1.2 Conseiller	12 230	6 115		
François Deschamps	1.3 Conseiller	12 230	6 115		
Véronique Lefebvre	1.4 Conseiller	12 230	6 115		
Michel Joly	1.5 Conseiller	12 230	6 115		
Myriam Sauvé	1.6 Conseiller	12 230	6 115		
Claude Lepage	1.7 Conseiller	12 230	6 115		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).